

Divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1913)**

Heft 133

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Encore une fois, toutes les décisions de la Commission fédérale des Beaux-Arts sont communiquées à la Presse et l'administration des Beaux-Arts se fera un plaisir de compléter ses informations lorsqu'on lui en fera la demande. Elle ne peut donc pas être rendue responsable du fait que l'*Art suisse* manque d'intérêt. Ce n'est pas son organe à elle, mais bien celui de la Société des P. S. A. S. Il ne faut pas confondre les deux choses.

La vérité que nous connaissons depuis longtemps est qu'il ne faut pas compter sur les membres de la Société pour alimenter de copie notre journal. Et c'est bien pour cette raison d'ailleurs que nous avons été amenés à faire les sacrifices nécessaires pour nous assurer la collaboration d'un rédacteur permanent.

Constatons que cela n'a pas suffi pour que l'*Art suisse* soit ce qu'il devrait être. Sur ce point nous serons d'accord avec M. Weibel, mais évitons de rendre responsables de cet état de chose ceux qui n'y sont pour rien — cela nous aidera à trouver le remède.

Recevez, etc.

A. SILVESTRE.



A propos de la lettre de M. Weibel et de la réponse de M. Silvestre, président de la Commission fédérale des Beaux-Arts.

La lettre de M. Weibel parue dans le dernier numéro de l'*Art suisse* me force à quelques mots de réponse, d'autant plus que M. Silvestre dans sa réponse, en qualité de président de la Commission fédérale des Beaux-Arts, me jette à son tour une pierre dans mon jardin.

Qu'il me suffise de rappeler l'appel que je fis ici même dans le n° 119 de l'*Art suisse*. Je regrette que M. Weibel ne l'ait pas lu en son temps, car il aurait sans doute été le premier à m'envoyer régulièrement des communications pour le grand bien de tout le monde ! Mais je voudrais aussi dire que malgré toutes les collaborations, notre organe ne remplacera jamais l'abonnement de la N. Z. Z. ou de tout autre quotidien de ce genre.

Quant aux informations de la Commission fédérale des Beaux-Arts, quoi qu'en dise M. Silvestre, je n'en reçois que bien rarement, et lorsque j'en ai donné dans l'*Art suisse*, je les avais puisées le plus souvent dans un journal quotidien. Comme nous n'avons pas d'abonnement, ni à l'agence télégraphique, ni à l'Argus de la Presse, j'en suis réduit à mes propres lectures.

Par contre, il m'est arrivé bien souvent de solliciter en vain des nouvelles dans diverses sections et il y a de quoi décourager la meilleure volonté de ce côté-là. Il est rare que je reçoive l'annonce d'une exposition de section ; celle de Genève, par exemple, m'a été révélée par une affiche rencontrée en ville.

Je suis parfaitement d'accord avec M. Weibel sur la nécessité d'une collaboration générale pour rendre le journal plus intéressant, et c'est dans ce but que j'avais fait un appel l'année dernière, que M. Loosli l'avait fait avant moi déjà, ainsi que M. Jeanneret. Si M. Weibel pouvait être plus heureux que moi, j'en serais enchanté et je le souhaiterais. Au reste, une première lettre reçue de M. Dutoit, de la section de Lausanne, m'offrant sa collaboration me fait bien augurer, je l'en remercie vivement et espère qu'il trouvera des imitateurs. En attendant, j'inscris d'office M. Weibel comme correspondant de la section d'Argovie.

Th. DELACHAUX.



Divers.



Jury du Turnus 1913.

Le Jury pour l'exposition du Turnus du Kunstverein Suisse s'est réuni les 18, 19 et 20 avril à Soleure pour juger les envois d'œuvres d'art au nombre de 1100 environ, dont 381 ont été acceptées.

Le jury était composé comme suit :

MM. SCHLATTER, président du Kunstverein de Soleure, président.

RÖTHLISBERGER, W., peintre, dél. Com. féd. B. A.

ZIMMERMANN, sculpteur, » » » »

CARDINAUX, peintre.

GIACOMETTI, »

HARTUNG, »

MANGOLD, »



Achats de la Confédération.

Le Département fédéral de l'Intérieur a été autorisé à faire l'acquisition, sur le compte des crédits des Beaux-Arts et au prix fixé par la Commission fédérale des Beaux-Arts, des œuvres suivantes d'artistes suisses :

Tête de femme, de Hodler ; panneau décoratif de Renggli ; *Paysage d'hiver*, de Senn ; *Diana*, de Alder ; *Mon Père et Ma Mère*, de Henny (deux œuvres) ; *Rieser*, de Riedel ; *Trois bergers*, de Vallet ; buste en argent de Bocquet ; le *Réveil*, de Frei ; *Torse féminin* (sculpture), de Hünerwadel ; *une Bourgeoise* (sculpture), de Niederhäusern.



Le mouvement syndicaliste parmi les artistes en Allemagne.

Actuellement il se fait un mouvement dans le monde des artistes allemands que nous avons tout intérêt à étudier attentivement en Suisse.

Ces dernières années, la division en sociétés de toutes sortes, sécessions, nouvelles sécessions, indépendants, etc., est allée si loin en Allemagne qu'on a enfin senti le besoin de se ressaisir et de se rassembler sur un terrain commun à tous les artistes : celui des intérêts professionnels. L'Écho que trouva immédiatement cet appel à l'union, autant à Munich qu'à Berlin, où le mouvement fut presque simultané, prouve suffisamment sa nécessité.

Remarquons que les questions artistiques ont été soigneusement éliminées, par exemple les questions d'expositions en tant que celles-ci sont l'affaire des sociétés et groupements plus restreints. Ainsi des chefs de groupements de toute sorte ont pu se réunir et leurs appels ont été entendus dans les milieux d'artistes les plus variés. Il reste suffisamment de questions à discuter et à étudier.

Il s'est constitué le 12 mars à Munich un comité qui décida la création d'un bureau pour la défense des droits d'auteurs. Il nomma des Commissions d'étude pour les questions financières, les questions de droits d'édition et de reproduction, d'autres en vue de la création de caisses de secours, l'étude de matériel, une commission pour les questions d'expédition et une autre encore pour les questions touchant la Presse.

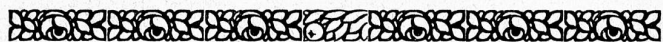
Il paraît que le nombre d'adhésions individuelles a été plus grand que cela n'aurait été le cas si elles avaient eu lieu par collectivités. Ce mouvement est destiné à s'étendre sur toute l'Allemagne.

E. G.



Nouveaux timbres-poste.

L'administration des postes va créer de nouveaux timbres de cinq et de dix francs, dont le format sera le double de celui des timbres actuels. Il seront exécutés suivant des projets de M. Grasset, de Paris. Le timbre de cinq francs reproduira le paysage du Grütli, celui de dix francs portera les traits d'une Helvetia avec la Jungfrau à l'arrière-plan. La gravure du timbre de cinq francs a été confiée à M. Burkhard, professeur de dessin à l'école technique de Bienne; celle du timbre de dix francs à M. Geel, de La Chaux-de-Fonds.



Bibliographie.



(NB. La rédaction décline toute obligation de critiquer sous ce titre d'autres livres et publications que ceux qu'elle réclame expressément. Toutefois elle le fera dans la mesure du possible pour tous. Les articles non signés paraissant sous ce titre sont rédactionnels.)

Schweizer Maler (peintres suisses), par *Hans Graber*. Édition de Karl Robert Langewiesche, Leipzig. Prix : 1 Mk. 80.

Il vient de paraître un nouveau volume de la collection des « livres bleus » qui mérite notre attention toute spéciale. Ce beau volume contient 96 planches en noir reproduisant des œuvres de peintres suisses. Le choix, qui se borne aux artistes contemporains, est fort bien compris. Le texte est réduit à une introduction très courte sur l'évolution de la peinture actuelle en Suisse. Quelques notes biographiques terminent ce joli livre d'images qui trouvera sa place chez tout amateur d'art, même le plus modeste, grâce à son prix extrêmement faible.



Expositions.



Expositions des Cubistes français

chez Biedermann, Librairie du Grand Pont, Lausanne
du 15 avril au 10 Mai.

Kunsthau Zürich

du 1^{er} mai au 4 juin.

Paul Altherr, Bâle;

Plinio Colombi, Berne;

† Alfred Rehfoos, Genève.

Aquarellisten bernois :

Ed. Boss; Ernest Geiger; Emile Prochaska; Traugott Senn.

Oskar Kokoschka, Wien; Johann Weber, Zürich.

Zürcher Künstler.

Exposition de la Soc. des P. S. et A. S. au

Kunsthau Zürich

du 2 au 30 novembre 1913.

Exposition des Amis des Arts, Neuchâtel

aux Salles Léopold Robert

du 1 mai au 1 juin 1913.

Exposition François Gos.

Aquarelles et dessins, chez M. C. Tarin, Petit-Chêne, Lausanne, du 1^{er} au 22 mai 1913.

N. B. — Disons à ce propos que M. F. Gos vient d'ouvrir à Lausanne une École d'Art pour laquelle nous lui souhaitons un plein succès.

SCHÖLL'S Künstler-Magazin

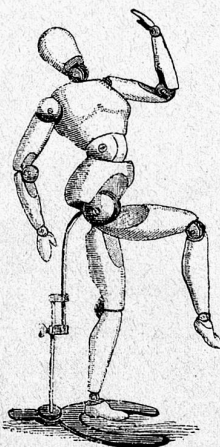
Poststr. 3 Zürich Poststr. 3

Infolge günstiger Abschlüsse mit unseren Fabrikanten liefern wir künftighin unsere

Patent-

Keilrahmentteile
pro laufenden **50 Cts.**
Meter zu . . .

in bester Qualität ab unserm Lager. — Grosse Keilrahmen werden in kürzester Zeit angefertigt und billigst berechnet. Verlangen Sie bitte unsere neue Liste über fertige Keilrahmen, ebenso unsere Malleinwand-Muster.



Unser neuer Mal-Utensilien- Katalog

ist soeben erschienen
und enthält

viele Neuheiten

Wir versenden denselben
gratis und franko

Gebr. Scholl, Zürich
Poststrasse 3